journal d'informations municipales

BANNALEC

novembre 2010

Sapeurs pompiers
Le nouveau centre de secours

Vie économique

L'entreprise Ster Goz

Vie scolaire

Réfection de l'école élémentaire

Dans ce numéro de notre bulletin municipal, il nous est apparu important de vous présenter le nouveau centre de secours. Au-delà du bâtiment, qui va permettre un meilleur fonctionnement pour toujours plus d'efficacité et de rapidité dans les interventions, c'est un hommage appuyé et amplement mérité que nous voulons rendre à nos sapeurs pompiers volontaires. Ces femmes et ces hommes se sont mis au service de la population. Ils sont les garants de notre sécurité.

Autre thème important développé dans ce bulletin, nous avons et nous continuerons à investir pour nos écoles. L'éducation est l'un de nos axes prioritaires. Nous concrétisons cette volonté par un entretien régulier des établissements qui sont à la charge de la commune, mais aussi par la construction ou la réhabilitation de bâtiments scolaires vétustes et inadaptés. C'est un investissement important, à la mesure de ce que cela représente pour l'avenir de notre commune.

Bonne lecture,

Yves André

Journal d'informations municipales de Bannalec
Directeur de publication : Yves André
Comité de rédaction : Marie-France Le Coz, Daniel Sellin, Guy Le Sergent, Arnaud Taëron, Marcel Jambou, Nicole Rouat, Josiane André, Martine Prima
Crédit photos : mairie de Bannalec, associations, Patrick Tanguy
Conception, rédaction et réalisation : Patrick Tanguy, Quimperlé 06 71 26 73 19
Impression : Imprimerie Nouvelle, Quimperlé

Imprimé sur papier recyclé

Plan local d'urbanisme
Le diagnostic agricole est en cours

Suite au dépôt de bilan du bureau d'étude Alidade Environnement de ce début d'année, notre PLU se poursuit avec le cabinet Geolitt de Brest. Une réunion publique est prévue au premier trimestre 2011 sur l'état d'avancement du dossier PLU et, courant décembre, le diagnostic agricole sera mis à disposition du public en mairie.

Les illuminations de Noël
En place du 10 décembre au 3 janvier

La commune a attribué son marché des illuminations de Noël à la société Decolum pour une durée de 3 ans. L'ensemble des nouveaux décors **(100% LED)** sera en service du vendredi 10 décembre 2010 au lundi 3 janvier 2011.

Concours des communes fleuries
La commune à nouveau primée

Dans le cadre de la campagne « Fleurir le Finistère » la Commune a obtenu pour la 2ème année consécutive le 2ème prix départemental et le prix spécial hiver 2009-2010. Au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé (Cocopaq), la commune s'est distinguée pour la 3ème fois en ayant le 1er prix dans sa catégorie. Ces résultats s'appuient sur la volonté de notre équipe municipale et bien entendu sur la compétence des techniciens en charge du fleurissement et de l'embellissement de notre commune ainsi que sur la qualité de la production locale.

Agriculture
Recensement en cours

Tous les dix ans, le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et la Pêche organise un recensement des exploitations agricoles. Nicole Christien, officiellement accréditée pour cette mission, se rendra dans les exploitations bannalécoises dans le courant du mois de décembre 2010.

SOMMAIRE

p.2 L'édito – Actualités
p.3 Le nouveau centre de secours
p.4 Economie : l'entreprise Ster Goz
p.5 Environnement : le bilan de «zéro phyto», l'élagage
p.6/7 Vie scolaire
Nouveaux bâtiments à l'école élementaire et à Diwan
p.8 Vie Sociale
Rencontre avec le doyen, diplômes aux anciens combattants
p.9 Vie associative
L'US Bannalec, le forum des associations sportives
p.10 Randonnée : autour de St Jacques
p. 11 Tribune libre
p.12 Culture : les spectacles et les expositions à venir

Le nouveau centre de secours
Un équipement qui répond aux attentes

En cette fin d'année 2010, les 29 sapeurs pompiers volontaires de Bannalec et leur responsable, Michel Rouat, s'installent dans un tout nouveau centre de secours. Un équipement à la mesure des exigences actuelles de sécurité et d'intervention, économe en énergie avec en particulier des panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire et une citerne de récupération des eaux de pluie.

La subdivision de sapeurs pompiers à Bannalec a été officiellement déclarée à la préfecture en août 1895. Mais dès fin 1894, le lieutenant Alexandre Baffet pouvait compter sur 19 hommes. La mairie actuelle servait de caserne, pour stocker le peu de matériel mais surtout pour entreposer la prestigieuse pompe à bras acquise fin 1894.

La caserne a ensuite déménagé rue de Quimperlé, avant de prendre possession de l'ancien cinéma de l'époque, derrière le PMU actuel, près de la fontaine.

Récemment, c'est en 1985 qu'est lancée la construction d'une nouvelle caserne, route de Rosporden, près des services techniques municipaux. Les sapeurs pompiers s'y sont installés en 1987 sous le commandement de Jean-Pierre Sinquin. Celui-ci a passé le relais à Jean-Yves Rostren en 1995 à qui a succédé l'actuel responsable du centre, Michel Rouat, en 2005.

23 ans plus tard, c'est donc un centre de secours flambant neuf qui va s'ouvrir. Les anciens locaux étaient en effet trop exigus. De plus, ils ne disposaient pas d'espace sanitaire propre aux pompiers : toilettes et vestiaires sont partagés avec les agents des services techniques. Enfin, les normes sanitaires pour l'ambulance VSAV nécessitaient des aménagements non réalisables dans ces anciens locaux.

Lumineux, spacieux et fonctionnel

Le nouveau centre de secours a été construit sur un terrain de 3 600 m², en bordure de la rocade, route du Trévoux. Le bâtiment s'étend lui sur 700 m². Structure plus spacieuse et lumineuse, elle répond parfaitement aux exigences actuelles : salle de cours et de formation, vestiaires hommes et femmes, bureaux, salle de sport et bien sûr un garage adapté avec en particulier des locaux pour nettoyer et ranger les tenues et les matériels.

Un bâtiment économe

En matière de préservation de l'environnement et d'économie d'énergie, il faut noter qu'un système de récupération des eaux de pluie a été prévu : une cuve enterrée de 22 m³ est destinée à l'alimentation des chasses d'eau et à l'aire de lavage des véhicules. Des panneaux solaires ont été installés pour l'eau chaude sanitaire. Les lampadaires extérieurs sont équipés en LED et tout l'éclairage, ainsi que le système de ventilation, fonctionne de façon automatique, avec des détecteurs.

Pas de changement au niveau du matériel d'intervention dont dispose le centre avec 4 véhicules : une ambulance (VSAV), un poste de commandement mobile (VPC), un véhicule léger (VLU), un fourgon pompe tonne (FPT). Une travée supplémentaire a cependant été prévue dans le garage pour un éventuel véhicule supplémentaire.

Pas de changement pour les N° d'urgence, appeler le 18 ou le 112.

Coût de l'équipement:
971 860 € HT, dont 63,73 % à la charge de la commune.

Ster Goz, groupe Jean Floc'h

Un savoir-faire indéniable dans un contexte difficile

En bordure de la voie ferrée, sur la route de Pont-Aven, le grand bâtiment ne passe pas inaperçu : l'entreprise Ster Goz y est installée depuis plus de 60 ans. L'abattoir, créé en 1948, a cédé la place depuis 1983 à une activité de désossage de viande de porc. L'entreprise, unité du groupe Jean Floc'h, emploie un peu moins de 100 personnes pour une production de 300 à 350 tonnes par semaine.

Rachetée en 1998 par le groupe Jean Floc'h, l'entreprise Ster Goz est l'un des principaux employeurs de la commune. Spécialisée dans le désossage de la viande de porc, l'usine a subi une sérieuse baisse d'effectif au cours des dix dernières années, essentiellement en raison d'un contexte économique très difficile : *« nous exerçons un métier essentiellement manuel et, en terme de main-d'œuvre, nos concurrents que sont l'Allemagne et l'Espagne notamment, sont nettement plus compétitifs du fait d'un coût salarial jusqu'à trois fois moins élevé, »* déplore Patrick Le Mée, le directeur du secteur viande.

Face à cette concurrence, le groupe Jean Floc'h oppose un incontestable savoir-faire et a su se structurer : de l'achat des porcs vivants à la salaison et à la conserverie, en passant par l'abattage, le désossage, la transformation et la surgélation, tout se fait au sein des 11 unités de l'entreprise. Ainsi, les carcasses de coches découpées et désossées au Ster Goz proviennent de l'abattoir de Loudéac. Et de Bannalec, les produits prennent pour la plupart d'entre eux la direction des usines de transformation du groupe, à savoir les salaisons de Baud et Locminé.

En terme de production, *« l'usine de Ster Goz traite de 500 à 600 coches par semaine, 10 000 à 12 000 jambons, ainsi que 12 000 têtes de porc. »* Aujourd'hui, l'entreprise bannalécoise emploie 82 personnes en CDI et une dizaine d'intérimaires. Chez ces derniers, certains dénoncent la présence de travailleurs des Pays de l'Est, relativement fréquente dans les abattoirs et entreprises de transformation. Mais, répond Patrick Le Mée, *« contrairement à ce qui se passe chez nos voisins, ces travailleurs bénéficient de notre convention collective et ne dépendent pas de celle de leur pays d'origine. »*

Dans le cas du Ster Goz, la majeure partie du personnel vit dans la proche région, en majorité sur le territoire de la Cocopaq. Le travail dans ce secteur de l'agroalimentaire est très physique, comme ont pu s'en rendre compte les élus bannalécois lors de la visite de l'entreprise il y a quelques semaines. Qui plus est, le contexte économique est plutôt difficile. Mais au Ster Goz, comme dans les autres unités du groupe Jean Floc'h, *« nous nous appuyons depuis toujours sur notre savoir-faire : dans notre métier, les producteurs comme les industriels font un travail remarquable et on ne le souligne jamais assez. »*

Vie commerciale

Deux nouveaux commerces

Dans le dernier bulletin, nous vous faisions part de l'ouverture de deux commerces au centre-bourg : l'horlogerie-bijouterie Le Cléac'h et *Le fromager de Botlan*. Depuis, il faut noter deux nouvelles boutiques place de la Paix : l'institut de beauté *Grain de sable* et le salon de toilettage *Histoire de flair*. Et bonne nouvelle pour le commerce local, d'autres projets sont en bonne voie.

« Zéro chimique » dans le bourg

Binette, rotofil, brûleur à gaz : un premier bilan

Le bulletin de juin annonçait l'engagement de la commune à poursuivre la diminution du recours aux désherbants chimiques en s'interdisant leur usage sur les quelque 20 kilomètres de rues du bourg. Au terme de la première saison, il est apparu intéressant de rapporter ici les premiers enseignements disponibles :

1/ Les moyens mis en œuvre

Les services ont eu recours à trois principaux matériels passés à 2 ou 3 reprises (chacun à titre exclusif ou en alternance avec un autre outil) sur la totalité du parcours, avec le souci constant d'être le plus opérationnel possible, dans cette phase « d'expérimentation » de pratiques nouvelles.

- La binette et le « pic bin » : ces outils coupent ou arrachent les plantes indésirées selon leur stade de développement ou la nature du revêtement de sol.
- Le « rotofil » à moteur thermique dont l'action s'apparente à celle d'une tondeuse.
- Le brûleur à gaz.

Schématiquement, 55% des surfaces ont été « nettoyées » au « rotofil », le plus rapide, 35% à la binette et 10% au brûleur dans des contextes particuliers, tel qu'un revêtement stabilisé (devant l'église par exemple).

Hormis le brûleur à gaz dont l'usage exige un savoir-faire particulier compte-tenu des dangers potentiels, les autres matériels ont été régulièrement utilisés par 5 agents communaux auxquels se sont adjoints, pour une part de leur temps, autant de jeunes « stagiaires ». On n'a enregistré qu'un seul dégât (redouté) au « rotofil » sur un pare brise de voiture.

2/ Pour quels résultats ?

Le niveau d'acceptabilité par la population peut constituer un élément d'appréciation de la qualité du travail rendu. En l'absence de plainte avérée, on peut considérer que les Bannalecois ont été globalement satisfaits de l'entretien des rues du bourg. Quelques résidents, et il faut s'en réjouir, ont participé au soutien de l'action des communaux en nettoyant eux-mêmes devant chez eux. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

N'est-il pas à remarquer que cette nouvelle forme de désherbage n'a pas nuit à l'appréciation par le jury du concours des communes fleuries puisque Bannalec vient d'obtenir, pour la seconde fois consécutive, le second prix départemental ?

3/ Et demain ?

Il est prématuré de tirer des leçons définitives de cette première année de désherbage non chimique des rues. Notamment parce que :

- des résidus d'herbicides (anti-germinatifs notamment) des années précédentes peuvent encore subsister dans les sols et être encore actifs ;
- il est à voir comment se comporteront dans la durée les revêtements de sol suite aux nouveaux traitements appliqués ?

En tout état de cause, la municipalité entend poursuivre son effort de réduction des désherbants chimiques : au-delà des objectifs assignés cette année 2010 à travailler sur les rues, les services ont d'ailleurs déjà intégré dans la démarche, les parterres fleuris et les terrains de sport. Gageons que la commune trouvera rapidement sur le territoire dont elle a la charge d'entretien, et en harmonie avec les attentes de la population, les modalités pratiques les plus adaptées et pour le meilleur de la qualité de notre environnement et en particulier de l'eau.

Plantations de Kervinic

Le 13 février 2010, 600 tout petits arbres avaient été plantés sur un des terrains communaux situé dans le futur périmètre de protection des captages de l'eau destinée aux Bannalecois.

Aujourd'hui, les plants ont pris de la vigueur malgré les intempéries (froid, vent, sécheresse). Forts de cette réussite, une seconde « tranche de travaux » sera lancée avant la fin de l'année. Un appel aux bénévoles sera diffusé dans la presse en temps voulu.

L'élagage des arbres relève de la responsabilité du propriétaire :

- dans le domaine privé si l'arbre déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique ;
- dans le domaine privé ou public, si le propriétaire, lors de la plantation de l'arbre, n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à la ligne.

En dehors de ces deux cas, ERDF assure l'élagage des arbres.

Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'entretien à proximité des lignes électriques doit en faire la demande écrite auprès du représentant d'ERDF (document Cerfa N° 90-0188). Avant toute intervention, une Déclaration d'intention de commencement de travaux doit être adressée à ERDF qui informe le propriétaire des mesures de sécurité à strictement appliquer pour la réalisation des travaux.

Aucun travail d'élagage aux abords de lignes électriques ne peut être entrepris sans accord préalable d'ERDF. En cas d'accident ou d'incident électrique dû au non-respect des consignes de sécurité, la responsabilité d'ERDF pourra être dégagée.

Rentrée : *effectifs stables dans les établissements*

Le 2 septembre dernier, plus de 900 élèves ont repris le chemin des écoles de Bannalec. Cette rentrée s'est caractérisée par une relative stabilité des effectifs avec cependant quelques petites variations suivant les établissements.
Ainsi, on peut noter la progression sensible des effectifs de l'école maternelle publique. Elle s'explique en partie par la forte natalité des années 2006 et 2007. L'école élémentaire publique ne compte cette année que 10 classes au lieu de 11 l'année précédente.
A ces chiffres, il convient d'ajouter les élèves bannalécois inscrits dans le second cycle du second degré (lycées, lycées professionnels...).

2009-2010	
Ecole maternelle publique (dont 18 en classe bilingue)	159 élèves
Ecole élémentaire publique	250 élèves
Collège Jean-Jaurès	367 élèves
Ecole Notre Dame du Folgoët	118 élèves
Ecole Diwan	51 élèves

Ecole élémentaire publique

Un nouveau bâtiment mieux adapté, fonctionnel

L'école élémentaire publique est dotée depuis quelques mois d'un bâtiment flambant neuf. Il comprend deux salles de classes occupées par les cours préparatoires, une garderie périscolaire faisant usage de salle polyvalente durant le temps scolaire, un grand local de rangement du matériel pédagogique et une nouvelle chaufferie. Un préau et des sanitaires adaptés aux enfants complètent l'ensemble.

Cette restructuration était nécessaire du fait de l'état de vétusté des anciens locaux. En effet, le bâtiment d'accueil périscolaire, faisant également office de salle polyvalente, était d'une architecture pour le moins dépassée. Les sanitaires n'étaient plus adaptés, le local de rangement du matériel et des archives était trop exigu.
Cette réalisation s'inscrit dans la continuité de travaux menés ces dernières années. De 1985 à 2000, l'achat de quatre propriétés (Guillou, Cotillec, Lafféach et Toupin) avaient permis la réalisation d'une aire de sports sur la rue de Kerlagadic, la construction de la cuisine centrale desservant quatre écoles de la commune et la rénovation d'un bâtiment pour le RASED. En outre, en 2004, le restaurant scolaire avait été réaménagé avec la création d'un self-service.
La construction d'un nouveau bâtiment a nécessité quelques aménagements durant toute la durée du chantier. Les anciens bâtiments ont été démolis pendant les vacances d'avril 2009. Le chantier s'est achevé en avril 2010. Pendant cette période, il a fallu :
- assurer la sécurité des enfants et du personnel et donc protéger la cour jouxtant le chantier ;
- reloger le RASED dont le local se trouvait dans le périmètre des travaux ;
- stocker tout le matériel se trouvant dans les bâtiments démolis ;
- faire en sorte que la nouvelle chaufferie soit opérationnelle en octobre 2009 ;
- installer des sanitaires et un préau provisoires dans la cour qui se trouvait ainsi très réduite ;
- sécuriser les abords du chantier aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Cette période a sûrement été délicate pour les élèves et le personnel de l'école qui ont dû cohabiter avec les travaux et subir de nombreuses nuisances : bruit, poussière, circulation des camions... La municipalité, en liaison avec le maître d'œuvre, avait bien entendu pris toutes les mesures nécessaires afin que tout se déroule dans les conditions les moins mauvaises.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par le Cabinet d'Architecture CAO dirigé par Monsieur Patrice Aubert. Le montant des travaux s'élève à 702 283 € HT. Les subventions (DGE, Conseil Régional, Conseil Général) sont de 196 000 €.
L'ensemble a été inauguré le 2 juillet 2010. Une seconde tranche d'aménagement de l'entrée de l'école viendra compléter cette réalisation.
Avec une école maternelle construite en 1989, un collège entièrement rénové grâce au Conseil Général, la municipalité de Bannalec continue et continuera à œuvrer afin que les enfants de la commune bénéficient de conditions de scolarisation optimales.

	2010-2011
187 élèves	Ecole maternelle publique (dont 26 en classe bilingue)
242 élèves	Ecole élémentaire publique
349 élèves	Collège Jean-Jaurès
115 élèves	Ecole Notre Dame du Folgoët
42 élèves	Ecole Diwan

Ecole Diwan

Des locaux neufs

Le bâtiment modulaire principal de l'école Diwan datant de 1988 et présentant des signes manifestes de vétusté, ne pouvait plus accueillir en toute sécurité les enfants de l'école.
Le Conseil municipal à l'unanimité, après délibération, a considéré que son remplacement s'avérait nécessaire.

Après une concertation avec l'équipe pédagogique et la visite de bâtiments préfabriqués dans les communes voisines, la société DASSE a été choisie afin de procéder au remplacement du bâtiment.
Les travaux ont débuté le 3 juillet 2010 (début des vacances d'été) et se sont achevés la veille de la rentrée qui a donc pu s'effectuer dans des conditions satisfaisantes.
L'école se trouvant dans le périmètre de l'église, l'architecte des Bâtiments de France a apporté des modifications au projet initial ; elles concernent notamment le bardage extérieur (25 000 € de plus value).
Le coût des travaux s'élève à 266 000 € HT. Ce projet est éligible au programme départemental du Conseil Général et pourra bénéficier d'une aide de 30% des dépenses subventionnables.

En bref ...

Un défibrillateur au complexe sportif

Depuis 2008, la Fédération française de cardiologie s'est associée à la Croix Rouge et au SAMU pour faire campagne contre l'arrêt cardiaque. L'objectif est de multiplier le taux de survie actuel par 3 en 2010 et de sauver 5 000 vies par an. Cet enjeu de santé publique concerne directement les communes qui, de plus en plus, équipent les lieux publics en défibrillateurs. L'objectif majeur est de sensibiliser le grand public au message : **appeler-masser-défibriller** et l'inciter à se former aux gestes qui sauvent.

Qu'il soit entièrement automatique ou semi-automatique, un défibrillateur est un appareil portable qui détermine la nécessité d'un choc électrique et qui règle son intensité. L'intervenant, non professionnel, n'a aucune décision à prendre. Dans le cas d'un défibrillateur semi-automatique, il faut appuyer sur un bouton pour délivrer le choc.
Dans notre commune, nous avons pris l'initiative d'installer un DSA dans le hall du complexe sportif Pierre Boëdec. La mise en service de l'appareil a été effectuée devant une douzaine de personnes. En collaboration avec la MSA, il sera proposé une formation au public le mardi 11 janvier à 20h30 à la salle Jean Moulin. Nous vous invitons à venir nombreux à assister à cette formation.
De nouveaux défibrillateurs seront installés ultérieurement dans d'autres endroits de la commune
En savoir plus : auprès de la Croix Rouge sur *www.croix-rouge.fr*
ou auprès de la Fédération française de cardiologie sur *www.fedecardio.com*

Combien coûte le feu d'artifice du 13 juillet ?

C'est une question pour laquelle tout le monde a un avis à priori. Voici quelques phrases entendues ici et là :
« - Pour un particulier ça coûte déjà au moins 600 €, alors....
- A Calvi (Corse), la municipalité n'hésite pas à dépenser 150 000 € pour le feu d'artifice du 15 août !
- A Bannalec, on peut dire que c'est aussi beau, la citadelle en moins, bien sûr !
- Alors, ça doit coûter très cher.... »

Et vous, qu'en pensez-vous ?
A Bannalec, 3 agents communaux ont une formation d'artificier : Daniel Herlédan, René Prat et William Rioual. La veille de la Fête Nationale, ils sont aidés par 3 ou 4 autres agents dans la mise en place des « bombes » et des périmètres de sécurité. On compte entre 35 et 40 heures de travail pour l'ensemble de la prestation qui se déroule le 13 juillet au soir.
L'achat des lampions pour la fameuse retraite aux flambeaux, celui des fusées pour le spectacle très applaudi du grand soir, auxquels il faut rajouter le coût du personnel, **reviennent environ à 5 000 €**.

Personnes âgées

Honneur au doyen

Le 23 juillet dernier, les membres du Centre Communal d'Action Sociale étaient présents à l'EHPAD (établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes) pour fêter les 99 ans du doyen bannalécois, M. Hervé, entouré de sa famille et des résidants de l'établissement.

Anciens combattants

Avec les diplômes d'honneur

A la demande du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, le maire a remis un diplôme d'honneur aux anciens combattants de la guerre 39/45 en reconnaissance de leur action pour la France. Cette remise s'est faite le 7 août dernier, date symbolique car c'est le jour anniversaire de la libération de la commune.

160 personnes au goûter du Lion's Club

Le 10/10/10 était une date marquante pour un goûter de retrouvailles des 85 ans et plus à la salle Jean Moulin de notre commune. A l'initiative du Lion's Club de Quimperlé, ce goûter était offert aux 85 ans et plus de tout le territoire des 16 communes de la Cocopaq.160 personnes ont répondu à l'invitation.

La collecte alimentaire fin novembre

Le dernier week-end de novembre, comme chaque année, aura lieu la collecte alimentaire nationale. Les denrées non périssables seront récoltées dans les magasins d'alimentation (Intermarché, Huit à Huit et Ty-Mad). Ces produits sont redistribués pour venir en aide aux familles bannalécoises les plus démunies.

Téléthon les 3 et 4 décembre : Le programme

Tous les ans, diverses actions sont menées sur la commune afin de récolter des dons.
Voici le programme du Téléthon 2010 à Bannalec :
Vendredi 3, à 20 h 30, au Café de la Mairie, **Quizz** organisé par le comité de jumelage.
Samedi 4, (si le temps le permet) au centre bourg, **stands art et gastronomie** : compositions florales de l'association Ban Créa Flore ; démonstration de danse country par le club de danse local ; sous chapiteau, dégustation et vente d'huîtres par le club des supporters de la Fleur de Genêt ou assiette de charcuterie frites, ; tartiflette de l'amicale des sapeurs pompiers (sur place ou à emporter) ; gâteaux et patisseries de Gisèle ; crêpes/café proposé par Jacques...
Un fil rouge a été imaginé par Patricia : des guirlandes de bonbons seront à concevoir et à gagner.
Bien évidemment, une urne installée et tenue par les membres du CCAS dans le syndicat d'initiative permettra de recueillir les dons. Les portables seront aussi récupérés. Et des porte-clefs peluches seront en vente.
2009 avait permis de collecter 6.233,20 €. L'équipe organisatrice locale espère que Bannalec sera au moins à la hauteur de ce chiffre pour l'édition 2010.

Union Sportive Bannalécoise

Le club de toute une région

L'Union Sportive Bannalecoise, l'U.S.B. est un club d'athlétisme emblématique où l'on pratique le cross, la marche, le saut, le lancer mais aussi la course sur route et le trail. Il est véritablement le club de toute une région puisque ses athlètes viennent d'une vingtaine de communes autour de Bannalec. Fondé en 1936 par André Duval (« Dédé »), il est affilié à la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.).

Les athlètes, relativement nombreux cette saison, sont jeunes puisque 70% de l'effectif ont moins de 15 ans, et pour beaucoup font partie de l'Eveil Athlé (école d'athlétisme et poussin). Ces jeunes sont un véritable vivier dont on est en droit de penser qu'ils assureront la relève.

De par sa réputation et le sérieux de son encadrement, le club a su attirer un public très large. Au travers des licenciés, ce sont plus de 20 communes qui sont représentées au sein de l'association.

Un vrai état d'esprit

Qualifié de club sérieux, familial et à dimension humaine, l'U.S.B. possède un véritable état d'esprit qui permet à toutes les catégories la pratique de leur discipline de prédilection. De tout temps, il y a eu des champions qui ont porté haut les couleurs rouges et blanches. Aujourd'hui, c'est Laurent Le Galle, marcheur de haut niveau, qui se distingue par ses records départementaux et les podiums obtenus dans les épreuves régionales et nationales.

Les entrainements

Les entraînements s'effectuent sur deux lieux différents éloignés de 10 kilomètres environ : le stade Jean Bourhis, à Bannalec, et le stade de Kerneuzec, à Quimperlé, le mercredi, le vendredi et le samedi matin en fonction des catégories et disciplines.

Ainsi, l'Union Sportive Bannalecoise perdure au fil des années, transmettant un véritable savoir-faire mais aussi un état d'esprit dont chaque membre du club est l'héritier et le dépositaire de son fondateur André Duval.

Pour tous renseignements :
prendre contact avec Jean-René Gaugail par tél. :
02 98 06 12 62 ou 06 62 41 39 17
ou par mail :
jeanrene.gaugail@free.fr

Faites du sport

Un premier forum positif

La première édition du Forum des associations sportives, intitulé *« Faites du sport »*, s'est tenue au stade le samedi 4 septembre.

Cette manifestation organisée par les associations sportives de la commune, en partenariat avec la mairie s'est révélée positive. Durant tout l'après-midi, des visiteurs de tous âges sont venus se renseigner auprès des différents stands installés dans les bâtiments et sur les aires sportives du stade.

La quasi-totalité des associations sportives ont adhéré au projet : aïkido, cyclisme, yoga, marche, qi gong, gymnastique, tennis de table, football, judo, athlétisme, tennis, handball, école municipale des sports.

Certains clubs ont enregistré entre 20 et 30 nouvelles adhésions. Cela a permis aux parents d'inscrire tous leurs enfants à la discipline choisie en un seul après-midi.

Cette manifestation sera sans nul doute à renouveler..

En bref

Succès de la *Jean-Louis Conan*

Organisée le 5 septembre dernier à Saint-Jacques, la 7ème édition de la « Jean-louis Conan » a encore une fois attiré nombre de sportifs : en effet, pas moins de 900 participants ont marché, couru, pédalé sous un magnifique soleil dans la campagne environnante, mobilisant une cinquantaine de bénévoles. La totalité des bénéfices est reversée au profit de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH).

Randonnée de la Solidarité : réussie !

Fin octobre, la première «Randonnée de la Solidarité», organisée par les Joggeurs bannalécois, a rassemblé 650 personnes !

Cet élan de solidarité a réuni marcheurs et coureurs pour aider au financement d'un fauteuil adapté pour Quentin, un jeune Bannalécois atteint d'une maladie évolutive. Un chèque de 4 500 € a été remis à la famille de Quentin.

Tribune libre

Bannalec Horizon 2014

RÉFORME TERRITORIALE OU DÉGRADATION DE L'ACTION SOCIALE ?

Les reformes qui touchent actuellement les collectivités territoriales amènent à la constatation suivante : ce sont les départements qui sont dans le viseur du gouvernement. Il avait déjà été envisagé de les supprimer (rapport Attali de 2008) mais c'est leur dissolution dans la région qui a été choisie avec la formation d'un pôle département-région et la création d'un nouvel élu, à partir de 2014, le conseiller territorial en remplacement des conseillers généraux et régionaux. Un des objectifs annoncés, par le gouvernement, est la simplification de nos institutions, et en ce sens cette réforme est respectable. Ce regain de lisibilité permettra une meilleure compréhension des missions propres à chaque échelon de notre démocratie et on peut le souhaiter un renforcement à terme du rôle des régions.

Mais les effets de cette réforme territoriale sont accentués par une deuxième réforme qui concerne la fiscalité locale avec pour conséquence immédiate une dégradation importante des budgets des départements. En effet, un tiers des départements sont, dès aujourd'hui, dans une situation financière critique car privés des impôts sur lesquels ils pouvaient directement peser. Notamment la taxe professionnelle qui a été remplacée par une contribution économique territoriale qui conduit à une baisse des ressources pour les départements. On comprend alors que la marge de manœuvre politique des départements s'en trouve fortement réduite et la dépendance à l'égard des dotations de l'Etat accentuée.

De cette contradiction entre un objectif affiché de simplification de nos institutions et le résultat concret qui conduit à un affaiblissement des politiques territoriales naît un sentiment de malaise. Car l'action sociale représente l'essentiel des compétences départementales et notamment l'aide à l'enfance, aux handicapés, aux personnes âgées mais aussi l'insertion professionnelle et l'aide au logement Le gouvernement n'essaie-t-il donc pas de réduire l'action sociale sous les apparences d'une réforme de nos institutions ? Les investissements dans ces domaines représentent environ 60% des budgets départementaux dont une partie est reversée via des aides aux communes. Dans ce contexte bien incertain, Bannalec horizon 2014 restera vigilant sur les éventuelles conséquences budgétaires à venir pour notre commune.

Le groupe de la majorité municipale

Bannalec demain

Lors d'un conseil municipal, nous avons eu l'occasion de nous prononcer sur l'extension d'un élevage de porcs sur la commune de Bannalec.
Notre décision a été de voter contre ce projet qui va totalement à l'encontre de ce que nous souhaitons et espérons pour l'avenir de l'agro alimentaire et de l'agriculture.
Pourquoi augmenter la taille d'une exploitation porcine sachant que le prix du porc est au plus bas ?
Pourquoi produire encore plus de porcs dans notre région où l'élevage intensif fait peser des menaces sur l'environnement ?
Et puis, nous avons un doute sur le respect des règles de protection du périmètre de captage d'eau en ce qui concerne le plan d'épandage.

L'avenir de l'agriculture passera par :
- une agriculture de proximité et de type familial permettant l'épanouissement humain et le développement d'une société rurale dynamique ;
- une agriculture productive et non productiviste.
- Le soutien à une agriculture biologique et l'aide à la diversification : éco tourisme, bio énergie, vente directe ;
- Le développement des circuits courts, l'approvisionnement des cantines scolaires dans un rayon de 50 km.
- Le maintien d'une taille raisonnable des exploitations familiales, gage d'un bon dynamisme rural.
- La préservation des terres agricoles d'un urbanisme anarchique.

Il faut savoir qu'en Bretagne l'agriculture et l'agroalimentaire représentent 30% des emplois et 40% du PIB, c'est pour cela que nous voulons une agriculture durable, économiquement forte et humaine, et écologiquement saine.

Les élus de Bannalec Demain,
Florent Hiliou, Catherine Faverie, Jean-François Le Roux

Saint Jacques - circuit n°7

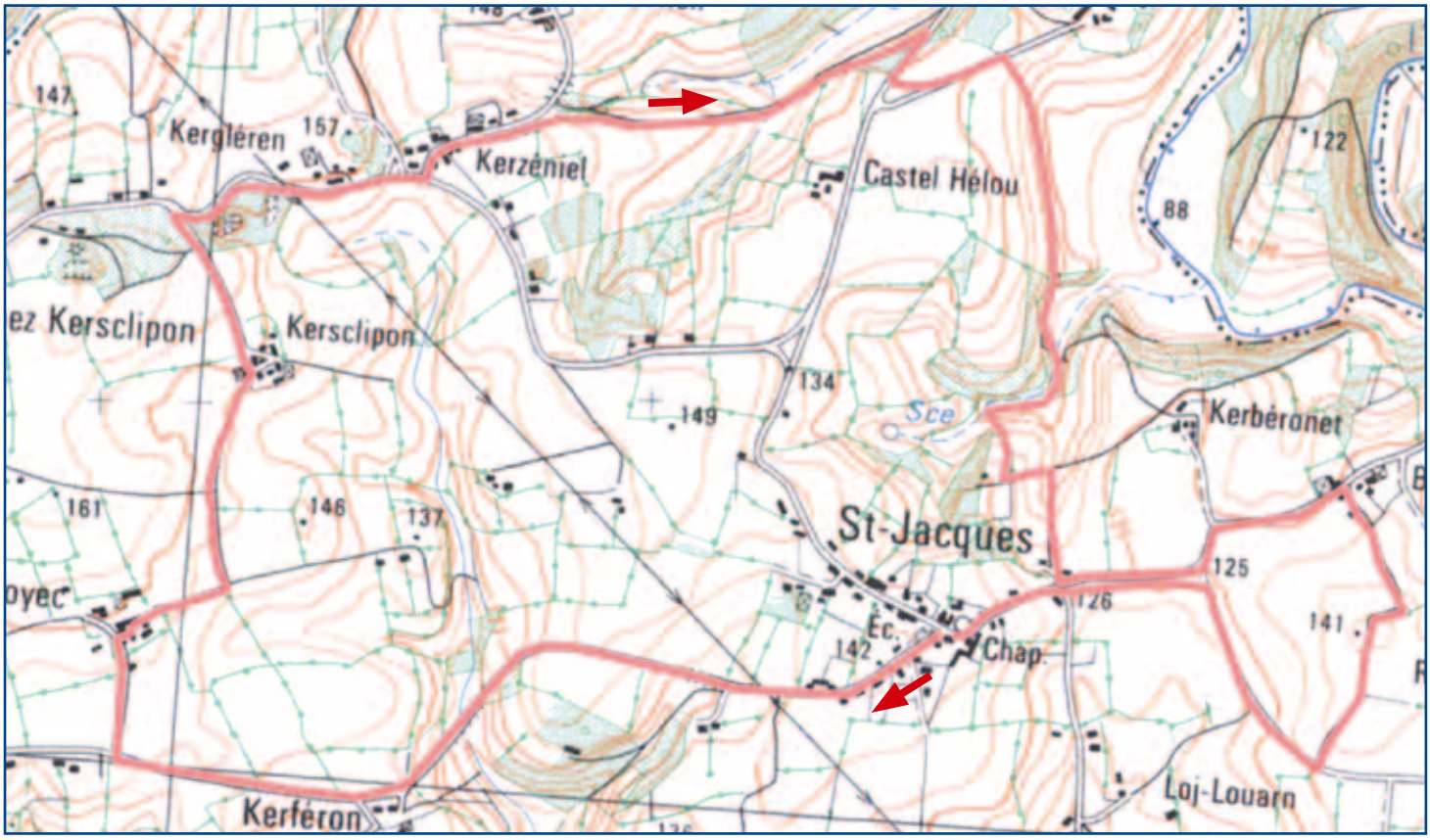

Point de départ :
Chapelle de St Jacques

A partir de l'office du tourisme, prendre la route de Saint-Thurien, puis, au Moustoir Ménec, tourner à gauche en direction de Saint-Jacques.

Longueur du circuit :
10 km

Durée : 2h30

Commencez votre promenade par une visite de la chapelle dédiée à St-Jacques le Majeur. L'édifice date de 1683. Il a été construit sur les terres de la Seigneurie de Livinot dont le blason orne la porte sud. La statuaire, en bois polychrome, est abondante et bien conservée.

Cette visite effectuée, la balade peut commencer. Longez l'ancienne école pour découvrir sur environ 2 kilomètres un bocage riche et préservé. Prenez ensuite sur votre droite la direction de Kervoyec.
A l'entrée du lieu-dit, une petite route, à droite entre deux bâtiments, se prolonge en chemin agricole. Suivez-le puis tournez à gauche vers Kersclippon où vous découvrirez un four à pain parfaitement conservé.

Continuez vers le Nord jusqu'à une intersection où vous prendrez à droite. Après avoir pris la deuxième route à gauche, au niveau de Kérourien, descendez jusqu'à une plantation de Douglas. Suivez le petit chemin dans le bois et, à la fourche, prenez à droite : vous êtes sur l'ancienne voie romaine.

Au bout de ce chemin, tournez à droite sur la route reliant Saint-Jacques à Scaër, avant de prendre la première route à gauche vers Livinot, siège de l'ancienne Seigneurie. Au bout de 200 m, un chemin vous conduit dans le bocage. Par un sentier pentu, remontez jusqu'à une route goudronnée où vous prenez à gauche. A l'intersection, continuez à gauche en direction de Brunec : au lieu-dit, un petit chemin, à droite, juste après la ferme, vous mène à Rouaou. Arrivé là, tournez à droite puis à gauche au carrefour pour revenir à la chapelle.

Attention
Les sentiers de randonnées comportent des passages privés qui n'autorisent pas la circulation des quads et autres véhicules à moteur.

Les spectacles jeunesse

« La reine des couleurs»

proposé gratuitement le 30 novembre en séances scolaires pour tous les enfants de la commune

Dans un pays, une petite reine vit seule dans un château. Tout est blanc. La vie serait plutôt monotone, si une comédienne n'était là avec ses pinceaux et ses peintures pour lui apporter de la couleur...

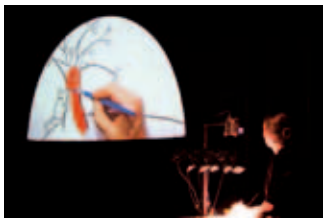

Par la compagnie « Les cousins »

« Sur le bout de la langue »

Mercredi 8 décembre,
à 9h30 pour la crèche et les assistantes maternelles, à 11h en séance tout public

Un opéra pour bébé ! Une mère cherche à explorer l'univers sonore de son enfant qu'elle ne parvient pas toujours à comprendre, mais cette recherche est peut être aussi importante que de satisfaire une réponse à la faim, à la douleur ou au sommeil de son propre enfant. Un opéra sensible où les chants lyriques font échos aux sons, aux soupirs, aux murmures des bébés. L'auteur et metteur en scène Carlos Laredo cherche à travers cette proposition pour les tout petits à nous faire découvrir l'origine et la poésie du langage...

Par la Compagnie La Casa Incierta

L'agenda

Les expositions au centre culturel Michel Thersiquel

Novembre

Exposition sur le cirque, *maquettes et reconstitutions*
Animations musicales avec « espace musique »
Animations et activités du service jeunesse autour du cirque.

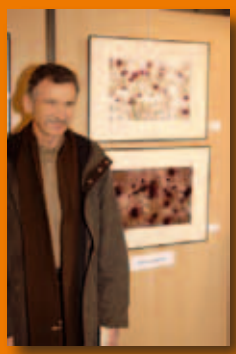

Décembre

Benoît Khun, photographe

Janvier

Sylvie Le Moal et ART 5

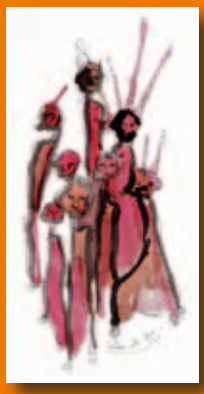

Février

Médora, peintures, dessins, sculptures, installations...

Gros plan sur

Michel Thamin

Né en 1946 à Paris – autodidacte – vit et travaille en Bretagne
expositions personnelles et collectives depuis 1982 en France et à l'étranger

« Les lithoglyphes de Michel Thamin s'exondent des friches rocheuses, comme d'énigmatiques mausolées. Ses « boîtes de pierre » sont de troublants avatars des cairns, dont leur disposition en chambre funéraire établit une mise en abyme du monde. Ses œuvres gémellaires, qui préfigurent un univers féminin et clos, semblent émerger d'un reg froissé par des nuances silicieuses. Elles s'épousent, conjuguant ainsi Éros et Thanatos. Le ventre maternel faisant écho à la chambre mortuaire. Elles perpétuent alors l'union sacrée de la vie et de la mort, tout en invitant la main du visiteur à profaner cet apparent secret. En ouvrant ces « boîtes de pierre », le public peut y lire des symboles qui ont comme ricoché sur l'onde du temps. »

Alain Le Beuze